

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 27 (1935)
Heft: 1

Rubrik: Politique financière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En décembre 1934, le capital-actions des 14 sociétés industrielles fut évalué à 3 pour cent en moins qu'il y a une année, quoi qu'il en soit il était néanmoins de 28 pour cent supérieur à ce qu'il fut à fin 1931 et supérieur également à ce à quoi il s'élevait fin 1932. Quelques valeurs bien « cotées » donnent néanmoins le ton. Les banques subissent actuellement une moins-value de 10 pour cent comparativement à fin 1933 et de 14 pour cent par rapport à fin 1931.

Politique financière.

Les subventions fédérales en 1933.

Dans notre numéro de novembre de la « Revue syndicale », nous avons publié un tableau des subventions ordinaires et extraordinaires versées par la Confédération de 1913 à 1932. Depuis, l'Office fédéral de statistiques a également publié les chiffres concernant 1933. Les chiffres que nous donnons ci-dessous sont donc le complément du tableau déjà publié :

Subventions ordinaires 1932/33.

	1932 en millions de francs	1933 en millions de francs	1933 en %
Politique sociale	37,9	46,4	30,0
Agriculture	12,8	14,2	9,2
Ravitaillement en blé (moyenne)	21,9	24,2	15,7
Instruction	14,5	13,6	8,8
Construction de routes et de ponts	18,2	18,0	11,6
Militaire et gymnastique	5,1	4,5	2,9
Commerce, industrie, transports	2,1	3,4	2,2
Forêts	3,7	3,1	2,0
Divers (chasse, protection des oiseaux, pêche, mensurations cadastrales, sciences, hygiène, utilité publique, police, droit et subventions à la régie des alcools	13,1	27,2	17,6
Total	129,3	154,6	100,0

En comparant ces chiffres avec ceux de 1932, il ressort que les subventions ordinaires ont augmenté fortement et atteignent 155 millions de francs, ce qui ne s'est jamais produit auparavant. Cette augmentation concerne la politique sociale, l'agriculture, le ravitaillement en blé et surtout les postes figurant sous divers qui concernent la subvention à la régie des alcools, puisqu'à eux seuls ils accusent une augmentation de près de 15 millions.

Les chiffres comparatifs concernant les subventions extraordinaires nous donnent le tableau suivant :

Pour 1932/33 il a été versé sous forme de subventions extraordinaires :

	1932 en millions de francs	1933 en millions de francs
Secours de chômage	6,3	10,6
Agriculture	12,2	35,6
Diverses actions d'entr'aide (horlog., broderie, hôtellerie)	3,3	3,7
Total	21,8	49,9

Le total des subventions ordinaires et extraordinaires pour 1932 s'élève donc à 151,1 millions et pour 1933 à 204,5 millions, soit une augmentation de près de 30 pour cent, ce qui représente un maximum encore jamais atteint.

Comme la comparaison nous permet de l'établir, la plus grande partie de l'augmentation des subventions extraordinaires se rapporte à l'agriculture, dont le montant a triplé. Sur les 35 millions, 30 millions sont versés sous forme d'entr'aide aux producteurs de lait, tandis que 6 millions environ ont été utilisés pour des actions d'entr'aide et de crédit en faveur des paysans dans la gêne.

Il est à espérer que la structure des subventions fédérales ne subira pas de transformation d'ici peu, car le 75,6 pour cent des sommes versées est affecté aux subventions ordinaires et le 24,4 pour cent seulement aux subventions extraordinaires. La forte augmentation subie par les subventions ordinaires n'est pas due uniquement à la dépression économique, mais du fait également que des subventions considérées comme extraordinaires sont devenues ordinaires, de plus à la suite de la participation aux frais de benzine, par exemple, aux primes pour la mouture, aux indemnités accordées aux C. F. F. pour le transport des céréales, subventions à la régie des alcools, etc.

Mouvement ouvrier.

A l'Etranger.

SUÈDE. La Centrale syndicale suédoise vient de publier son rapport moral pour 1933. Pour la première fois depuis 1921 les effectifs accusent une légère régression; tandis qu'ils s'établissaient à 638,597 membres à la fin de 1932, ils se chiffrent par 633,351 à la fin de 1933. On doit immédiatement ajouter que cette régression ne s'est pas poursuivie en 1934 et que dans le troisième trimestre 1934 les effectifs avaient réatteint le chiffre de 640,000.

Pour l'ensemble des 41 fédérations affiliées à la centrale, les recettes globales s'expriment par 25,5 millions de couronnes et le total des dépenses par 33,5 millions. Ce dépassement des dépenses sur les recettes fut causé par la longue grève qui a sévi dans le bâtiment. En 1933, les fédérations dépensèrent 15 millions de couronnes en allocations de grève, 798,233 couronnes en indemnités de maladie et de décès, 134,238 couronnes pour l'éducation et 244,766 couronnes pour la propagande. A la fin de 1933, les réserves globales se chiffraient par 50,3 millions contre 58 millions en fin 1932.

Au sujet de la situation financière de la centrale, le rapport moral indique qu'en 1933 les recettes s'élevèrent à 2,957,341 couronnes et les dépenses à 2,219,723 couronnes; les réserves se chiffraient par 13,410,797 couronnes en fin 1933.

Les mouvements de salaires se ressentirent de l'influence de la crise. Partout les associations patronales exigent des diminutions. Le plus souvent, les syndicats ont été contraints d'admettre de nouvelles échelles de salaires. Les conventions collectives furent presque toutes renouvelées sans changements. Il n'y eut pas moins de 3734 mouvements de salaires et de revendications, intéressant 15,930 employeurs et 196,772 travailleurs (dont 181,312 membres de la centrale). Le plus long conflit fut la grève du bâtiment. Au total, il y eut 411 grèves et 50 lock-outs. La plupart des mouvements de salaires et de conventions purent, comme l'année précédente, se régler sans conflit. Le nombre de journées perdues pour cause de grève fut de 5,666,540, celui pour cause de lock-out de 332,849 et celui à cause de conflits occasionnés par des repréailles de 40,359.

Les efforts d'éducation et de propagande eurent beaucoup plus d'ampleur que précédemment. Afin de contrecarrer l'agitation sans scrupules que les communistes mènent en Suède du nord, désignation a été faite pour ce district d'un